

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX 414 et 416 Rue Sussex OTTAWA, ONT.

Vendredi 7 Aout 1891

ECHOS DU JOUR

Les Chambres anglaises se réuniront le 24 octobre prochain.

Le bruit court à Berlin que l'empereur visitera l'exposition de Chicago.

Le gouvernement anglais a voté \$10,000 pour les frais de la réception de l'escadre française à Portsmouth.

On annonce de Montréal que le colonel de Lotbinière-Hawwood, frère de M. Harwood, député de Vaudeville, est mourant.

On annonce de Montréal que le colonel de Lotbinière-Hawwood, frère de M. Harwood, député de Vaudeville, est mourant.

Les conservateurs du comté d'Argenteuil ont choisi M. D. Simpson pour leur candidat, au siège vacant à la Législature Provinciale.

Sur Henry Lyster est arrivé à New York hier, il est parti hier soir à Chicago. La question de homologation au Conseil de Ville de Toronto commencent à devenir sérieuses.

Moscou vient d'avoir son exposition française; Paris aura, l'an prochain, une exposition russe; ce sera une exposition industrielle, agricole et artistique. Elle s'ouvrira le 1er janvier.

Les libéraux de Trois-Rivières viennent de former un club sous le vocable de "Club Laurier." M. John Ryan en est le président. M. Arthur Bonneau, le secrétaire-correspondant et M. A. Lanthier le secrétaire-archiviste.

Les journaux font de grands éloges du discours prononcé mardi dernier, par l'hon. M. Laurier, sur l'aménagement de l'Exposition. C'est certainement un des discours les plus remarquables qui aient encore été prononcés à la Chambre des Communes. Nous pourrions ajouter qu'il est resté sans réponse.

Le steamer "Majestic" de la ligne "White Star" est arrivé à New York mercredi matin, ayant fait la traversée de Queenstown en cinq jours dix heures et huit minutes. C'est la traversée la plus rapide qui soit connue, étant de soixante dix minutes plus courte que la traversée du steamer "City of Paris" qui portait le nom de la "Reine de l'Océan".

Le Sénat a décidé de faire une enquête, relativement aux subsides accordés à la compagnie de la Baie des Chaleurs par le gouvernement de Québec. L'accusation est que une somme de \$75,000 a été retenue par les amis du gouvernement pour des fins politiques. M. Barwick de Toronto est le témoin à charge.

Le général du COURRIER DU CANADA, M. Elzar Béland, a eu à douleur de perdre lundi soir, sa jeune femme, après une maladie de quelques jours.

Madame Béland, fille de M. P. G. Huot, de Québec, n'était mariée que depuis onze mois.

Elle était douce des plus belles qualités de l'esprit et du cœur.

Nous prions la famille d'agréer nos plus sincères condoléances.

On annonce de Winnipeg que Michael Davitt, l'émancipateur irlandais est arrivé en cette ville, de retour de l'Ouest. Lors d'une entrevue, il a dit: "Un homme pourrait rester un an au Nord-Ouest avant d'y obtenir des renseignements précis sur le développement, les ressources et l'avenir de cet immense territoire. Le pays est assez vaste pour devenir un empire. Tout ce qui a été dit, en faveur du grand Nord-Ouest n'est pas en dessous de la réalité. Tout moi-même content et plein d'espoir."

Interrogé relativement au choix de Dillon comme futur chef du parti irlandais, M. Davitt a refusé de se prononcer.

Nous sommes heureux de constater que la presse du pays ait pu s'accorder, à un homme de grands talents, le mérite qui lui est dû. Nous nous félicitons du sentiment exprimé par Le NATIONAL, comme il suit:

Dans cette enquête de M. McGeoyne qui se poursuit actuellement à Ottawa, M. C. A. Geoffroy s'est montré avocat de premier ordre. Conservateur comme libéral s'accordent à dire que son habileté et sa science légale ne peuvent être surpassées. M. Geoffroy tient très exactement à une douzaine d'avocats des plus retors, sans que sa patience et son érudition soient jamais mises en défaut.

Nous n'ions dans le CANADA: Un ministre qui n'est pas un lit de roses par le temps qui court, c'est l'hon. M. Haggart, maître général des Postes du Canada. Certains rapports amicaux ou autres avec un employé de son département, M. Craig, lui ont aujourd'hui une cause d'ennuis considérables. Il s'en est passé de belles au ministère des Postes, parait-il! Il y a là matière à édification joliment comme un département des Travaux Publics!

L'ÉLECTEUR parait ainsi hier de ce nouveau scandale auquel est mêlé le nom de M. Haggart:

Dès les premiers mois de l'enquête, on s'y heurte à des mystères galants, tant à l'égard de Louis XV. On découvre que dans ce département des femmes sont portées sur la feuille de paie, sans valeur reçue en apparence; dans un cas, les chèques de la charmante employée étaient remis au général ministre, qui n'a pu expliquer dans quelles circonstances, il allait remettre lui-même cet argent à la destinataire, attendu que de violentes objections ont été soulevées, ce qui a conduit à l'enquête d'hier.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

On a aussi aperçu la bouche du sous-ministre des Postes, lui-même, que la coutume du département est d'employer des surmunières, quand il y a trop d'employés permanents. Évidemment, le ministre des Postes est trop encombré, et c'est ce qui explique le fait encombant, et c'est ce qui explique le fait encombant.

LES EMPLOYÉS PUBLICS

Les révélations faites, au comité des Comptes Publics, sur les malversations commises par des employés publics et la résolution prise par le gouvernement, par la suite, inspirent au correspondant de LA JUSTICE à Ottawa, les réflexions suivantes:

La position est devenue si grave, la gangrène paraît si générale que le gouvernement fait mine de travailler le service civil.

Il a fixé la durée du travail de 9 1/2 a. m. à 5 heures p. m. Les employés n'auront plus le permis d'aller prendre le goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

Les heures de travail, pour les employés, doivent dépendre de la quantité d'ouvrage à faire. Les chefs devraient avoir le droit d'ajouter ou de diminuer aux heures de bureau suivant les besoins du service, conciliant, en cela, les intérêts publics avec la force physique de l'employé. Les chefs ont le droit de service civil une heure par jour pour aller prendre leur goûter à domicile et ils n'auront plus droit aux vacances de l'été.

Je ne vois pas là de réforme, mais bien de la tyrannie.

COURRIER DE PARIS

Pour meurtre de leur fille

UN COMTE GRACIE

UN MEURTRE REND

LA FRANCE ET LA RUSSIE

HEMIN DE FER... ATLANTIQUE... Doivent être Vendues... Une Vraie Vente à Sacrifice... Cette Semaine... Venez à Bonne Heure... Plus de Choix... Pigeon, Pigeon & Cie... PEINTURES... W. HOWE... Bonnes Occasions... MOIS D'AOUT... Chapeaux d'Ete... MOITE PRIX... Woodcock... Le "HUB"...

Doivent être Vendues... Une Vraie Vente à Sacrifice... Cette Semaine... Venez à Bonne Heure... Plus de Choix... Pigeon, Pigeon & Cie... PEINTURES... W. HOWE... Bonnes Occasions... MOIS D'AOUT... Chapeaux d'Ete... MOITE PRIX... Woodcock... Le "HUB"...

TELEGRAPHIE... UN COMTE GRACIE... LE GENDRE DE M. GREVY... AFFAIRES AUTRICHIENNES... ECHOS EUROPE... Nouvelles de Quebec... Nouvelles Locales... COURRIER DU JOUR... AMERIQUE... POUR MEURTEUR DE LEUR FILLE...

Parlement Fédéral... CHAMBRE DES COMMUNES... ENQUETE TARTE-McGREEVY... Nouvelles de Quebec... Nouvelles Locales... COURRIER DU JOUR... AMERIQUE... POUR MEURTEUR DE LEUR FILLE...

Parlement Fédéral... CHAMBRE DES COMMUNES... ENQUETE TARTE-McGREEVY... Nouvelles de Quebec... Nouvelles Locales... COURRIER DU JOUR... AMERIQUE... POUR MEURTEUR DE LEUR FILLE...

Parlement Fédéral... CHAMBRE DES COMMUNES... ENQUETE TARTE-McGREEVY... Nouvelles de Quebec... Nouvelles Locales... COURRIER DU JOUR... AMERIQUE... POUR MEURTEUR DE LEUR FILLE...

Parlement Fédéral... CHAMBRE DES COMMUNES... ENQUETE TARTE-McGREEVY... Nouvelles de Quebec... Nouvelles Locales... COURRIER DU JOUR... AMERIQUE... POUR MEURTEUR DE LEUR FILLE...

Parlement Fédéral... CHAMBRE DES COMMUNES... ENQUETE TARTE-McGREEVY... Nouvelles de Quebec... Nouvelles Locales... COURRIER DU JOUR... AMERIQUE... POUR MEURTEUR DE LEUR FILLE...

THE PRESS... H. CHATELAIN... J. W. WARD... VALIN & CODE... J. G. GORMAN... A. E. LUSSIER... Christian & Cie... Ecole des Beaux Arts... MANQUE-FORCES... LE FER BRAVAIS... L'EMULSION SCOTT... PHTISISME...

THE PRESS... H. CHATELAIN... J. W. WARD... VALIN & CODE... J. G. GORMAN... A. E. LUSSIER... Christian & Cie... Ecole des Beaux Arts... MANQUE-FORCES... LE FER BRAVAIS... L'EMULSION SCOTT... PHTISISME...

FRULLETON du CANADA

UN MYSTERE

LA MERE ET L'AMANTE

SIXIEME SERIE DE "LA FEMME MYSTERIEUSE."

JUDITH CHEZ HOLOPHERNE

(Suite) —C'est vrai. D'ailleurs l'attitude qu'il a prise vis-à-vis du ministre lui interdit toute espèce de démarche. Mais qu'importe! nous trouverons bien d'autres protections pour ce pauvre Robert, n'est-ce pas, mon colonel?

—Oui, répondit M. de Montmagny avec des yeux presque hagards, nous le sauverons; il le faut! il le faut!

—Grâce au ciel, reprit Maurice, nous avons quelques jours devant nous, jusqu'à ce que le conseil de révision ait examiné le pourvoi.

—J'ai renoncé à me pourvoir, fit Robert avec un grand calme, et, puisque la sentence est prononcée, plus tôt elle sera exécutée, mieux cela vaudra. A quoi bon ce pourvoi d'ailleurs? Le conseil de révision n'a d'autre tâche à remplir, que le savez, que d'examiner si toutes les formalités prescrites par la loi ont été scrupuleusement suivies. En admettant, ce qui est fort douteux, que je sois renvoyé devant un autre conseil de guerre, que gagnerais-je à cela? Une prolongation d'agonie. Je n'en veux pas.

—Inexorable! balbutia Chalandray en échangeant avec le colonel un regard plein de consternation.

—Pardonnez-moi, mon cher camarade, reprit le condamné, si je vous allige en vous parlant ainsi. J'ai à cet égard un parti pris, et il est irrévocable. Vous n'ignorez pas, ajouta-t-il avec un faible sourire, que je suis parfois un peu entêté. C'est un de mes défauts. Donc, mon colonel, souffrez que je vous fasse mes adieux. Vous aussi, mon pauvre Boungnier, mon vieux camarade, embrassez-moi! Dites à votre fille, au père Edouard, que je suis bien reconnaissant de toutes leurs attentions pour moi pendant que j'étais au moulin. Embrassez aussi pour moi votre chère et bonne Lucienne, qui a si bien prié pour moi de son enfance, et, en compensation du chagrin que ma mort va vous causer, puisse Dieu rendre la santé du corps et de l'esprit à votre excellente femme! Ou vous remettre le peu que je possède, ma montre, mes effets. Vous me pardonnez, n'est-ce pas, les injustes soupçons, les calomnies même dont j'ai été pourvu à la cause, non cher Boungnier, et j'espère que, quand vous penserez à moi, là-bas, au moulin, ce sera comme à un ami qui n'a cessé de vous chérir tous ainsi que vous aviez la bonté de le chérir! Adieu! Adieu! Boungnier! adieu et merci encore une fois, mon colonel! J'ai à causer avec Maurice et vous demande la permission de rester avec lui.

—Là-dessus Robert fit signe à M. de Chalandray d'emmener le vieux vicaire des logis, qui pleurait à chaudes larmes et semblait ne pouvoir s'arracher de ce lieu, où il pensait bien qu'il allait laisser une bonne partie de son cœur; puis, s'étant incliné devant M. de Montmagny, le jeune officier lui tendit cette fois spontanément la main. Cette main, le colonel la saisit et la retint serrée entre ses doigts par une étreinte si convulsive, en même temps l'expression de sa physionomie devint si anxieuse et si déchirante même, que Robert ne put s'empêcher d'en être frappé. Aussi bien il venait de sentir une larme tomber sur sa joue, une larme brûlante.

—Mon colonel, dit-il en le regardant avec une surprise profonde vous avez été parfois un peu sévère pour moi dans le service, mais peu dur même en dehors du service, mais croyez bien que je ne vous en garde plus à présent la moindre rancune.

—Bien vrai? murmura le colonel en étouffant un sanglot.

—Bien vrai. Adieu, mon colonel.

—Là-dessus le condamné alla s'asseoir, silencieux désormais à la tête baissée, sur une chaise, devant une petite table qui constituait, avec une étroite couchette, tout l'aménagement de la cellule.

Le colonel éprouva à cet instant une tentation bien violente, et peu s'en fallut que, se jetant aux pieds du condamné, il ne lui révélât ce qu'il n'avait pas osé révéler à la duchesse; peu s'en fallut que, par un retournement de toutes les lois de la nature, on ne vit le père implorer en suppliant le pardon de son fils. Mais déjà Maurice, qui avait reconduit le vieux maréchal des logis jusqu'à la porte de la prison, rentrait

dans la cellule: M. de Montmagny recula devant la nécessité de rendre un étranger témoin de son humiliation, en même temps que d'un pareil aveu; il leva les yeux au plafond, poussa un profond soupir, et sortit à pas lents et tout courbé.

Dans l'espace de quelques heures, on eût dit qu'il avait vieilli de dix années.

Cette paternité, dont il eût été si fier, si lui avait été permis de la confesser, il venait de l'acheter par des larmes de sang, et voilà qu'à peine acquise elle lui échappait! Il retrouvait son fils, après en avoir été le persécuteur; pour devenir finalement son bourreau.

M. de Montmagny, était le premier mari d'Hélène, qui, après l'avoir abandonnée, était entrée dans l'a.mée, sans savoir ce qu'était devenue sa femme, après que son mariage fut annulé. Mais, il la reconnaissait son fils.

En proie, à une douleur profonde, et déjà sans doute à des remords bien cuisants, il courut chez le général commandant la division. Là, sans tenir compte des objections du condamné, avec une exaltation inexprimable, il se mit à solliciter un sur-sis pour l'exécution, ajoutant, comme il l'avait déjà annoncé à Robert, qu'il voulait partir sur le champ pour Paris, qu'il irait trouver le ministre, le roi lui-même, et qu'il était prêt à offrir sa démission, pour obtenir la grâce de celui qu'il appelait maintenant sa victime.

—Eh! de pitié, le général lui donna l'assurance qu'il allait en référer sur le champ au ministre par le télégraphe; mais il fit observer en même temps à M. de Montmagny qu'il ne pouvait l'autoriser à se mettre en route avant d'avoir reçu la réponse du chef de l'armée. Le colonel parut se calmer un peu. Cependant l'aliénation de ses traits, était telle que le général crut devoir inviter son aide de camp à le reconduire jusqu'à son logement.

Revenons au condamné. Demeuré seul avec Maurice, Robert quitta la chaise qu'il occupait et invita son ami à s'y asseoir, pendant que lui-même prenait place sur sa couchette.

—Pardonnez-moi, lui dit-il en même temps en affectant une teinte de gaieté qui n'avait jamais été dans son caractère; pardonnez-moi, mon cher camarade, si l'hospitalité que je vous offre ici ressemble bien peu à celle que j'ai reçue au château de la Roche d'Eon. C'est la faute d'un gouvernement, qui ne fait pas les choses avec luxe dans les prisons militaires. Voyez, je n'ai même pas de cigares à vous offrir.

Mais nous avons si peu de temps à passer ensemble, car voici une journée qui sera sans doute bien courte pour moi, que vous ne vous apercevrez peut-être guère qu'on n'a pas ici précisément toutes les aises. Donc, ne perdons pas un moment, et causons là, librement, tranquillement, comme deux bons amis, et sur tout comme deux hommes.

—Je le veux bien, répondit Maurice en faisant manifestement effort pour comprimer le chagrin qui oppressait son âme; mais mon cher Robert, tout en admirant votre sang-froid, permettez-moi de vous dire une dernière fois que celui qui s'abandonne à lutter jusqu'à la dernière extrémité pour sauver une existence chère à ses amis est au moins blâmable vis-à-vis d'eux.

—Peut-être, reprit Robert; mais pensez-vous que depuis que je suis prisonnier, j'ai pas mairement réfléchi sur tout cela? Songez donc un peu comme moi, mon cher camarade, que cet abandon de la vie, que vous semblez me reprocher comme une défection, devient une délivrance pour bien des personnes. N'est-ce pas là le seul moyen de renouer, dans un avenir plus ou moins prochain, un mariage depuis longtemps arrêté entre votre sœur et M. Gaston de Montmagny. Bien plus, moi mort, la situation de madame la duchesse de Sauves vis-à-vis de son mari se trouve complètement dégagee de tout ce qui était de nature à la troubler. Que puis-je désirer de mieux, en quittant ce monde que d'assurer le bonheur et la tranquillité de ceux là même, pour qui ma présence a été constamment une cause d'inquiétude, quand elle n'a pas fait leur bonheur?

—Je connais ma sœur, répartit Maurice, et je serais bien trompé, si elle consentait jamais dorénavant à se marier. Quant à M. de Sauves, je voudrais espérer avec vous que votre mort le déterminera à se rapprocher de sa femme, mais d'après l'inflexibilité de ses principes, je vous avoue que j'en doute beaucoup.

—Vous oubliez, mon cher Maurice, fit Robert en hochant la tête, que votre sœur est bien jeune et que, ne m'ayant rien

promis, elle ne doit absolument rien à ma mémoire. Vous avez tort d'ailleurs de juger si mal M. le duc de Sauves. Il n'est pas moins sévère que loyal sans doute, mais je lui crois l'âme généreuse et en temps un sentiment trop vif des lois de l'éternelle justice, pour pouvoir admettre qu'il veuille persister toujours dans un ressentiment.

—Mon pauvre Robert, Dieu veuille que ce ne soit pas là une illusion! Qui donc aura le pouvoir de ramener M. le duc de Sauves, lorsque ce femme l'a tenté en vain?

—Je l'ai tenté aussi, moi, je lui ai écrit.

—Mais il ne vous pas répondu, mon ami, et il ne vous répondra pas.

—Qu'en savez-vous, Maurice? Et un sourire mélancolique illumina un instant encore le pâle visage du condamné.

—Boutez, Maurice, ajouta-t-il, au point où j'en suis, je n'ai plus rien à vous cacher. J'ai vu M. de Sauves. Sur mon instantané prière, il a consenti à venir me visiter dans ma prison. Je ne lui ai rien laissé ignorer de tout ce que j'avais appris sur le mystère de ma naissance, et j'ai su par lui que madame de Sauves elle-même, que ma mère lui avait tout avoué. J'ai eu temps à M. de Sauves ma résolution.

—Et il l'a approuvée?

—Oui.

—Mais que vous a-t-il promis pour la duchesse?

—Rien encore d'une façon précise; car cette dernière entrevue qu'elle avait consenti à m'accorder à profondément blessé le duc, surtout après la promesse solennelle qu'elle lui avait faite de ne plus me revoir, tant que lui-même serait vivant. Pourtant il m'a semblé s'émouvoir à plusieurs reprises et je suis plein de confiance pour ma mère dans l'avenir.

—Allons! au moins sous ce rapport, mon pauvre ami, je n'ai plus d'objections à faire; Main tenant, quelles sont vos dernières volontés et en quoi puis-je vous être bon encore à quelque chose?

—Je désire, mon cher camarade, que ce soit vous qui vieilliez à tous les derniers détails. Je tiens à être inhumé avec ce livre d'un poète qui a été des nôtres, lui aussi, il y a vingt ans, m'a-t-on dit, ce livre qui a déterminé ma vocation au temps où je me préparais à en exercer une bien d'hérente, et qui a été mon breviaire depuis que je suis soldat. Vous le placerez dans mes mains, et puis vous mettez sur mon cœur une boucle de cheveux que vous trouverez dans mon portefeuille. Ce sont des cheveux de ma mère, auxquels vous joindrez, si elle daigne y consentir, et si vous même, Maurice, n'y voyez aucun inconvénient, une boucle de cheveux de votre sœur.

—Je vous promets, Robert, qu'il sera fait suivant votre désir. Est-ce tout?

—C'est tout, mon cher Maurice.

—Vous voulez que je vous quitte déjà?

—Il le faut, mon ami, car j'ai besoin de me recueillir un peu, avant de recevoir une visite au préme pour laquelle je n'aurais pas trop de tout mon courage.

—Je devine de quel il s'agit. Pauvre femme! Adieu, Robert! Oh! non pas adieu, mais au revoir! car vous serez là-bas, Maurice, avec tout le régiment; et j'ai de bons yeux, je pourrai vous apercevoir encore une fois; et, si ma dernière pensée appartient à d'autres, mon dernier regard sera pour vous. Au revoir donc, mon ami, au revoir, et soyez heureux!

Là-dessus, les deux officiers échangèrent ensemble une bonne et bien douloureuse étreinte; puis le condamné resta seul dans sa cellule, en proie à ses réflexions.

Sans doute, il ne put alors s'empêcher de remarquer par quelle funèbre analogie cette visite qu'il attendait presque en tremblant se trouvait liée au souvenir d'une autre visite qu'il avait reçue au printemps précédent, dans sa chambre de l'hôpital d'Alger, lorsque blessé et déjà agonisant, il était condamné à mort. Dieu avait en pitié de lui cette fois là, parce que Dieu est bon et miséricordieux, mais à cette heure ce n'était plus dans la main de Dieu que reposait sa destinée: c'était dans la main des hommes, et il n'avait pas de grâce à attendre.

(A continuer)

—Je connais ma sœur, répartit Maurice, et je serais bien trompé, si elle consentait jamais dorénavant à se marier. Quant à M. de Sauves, je voudrais espérer avec vous que votre mort le déterminera à se rapprocher de sa femme, mais d'après l'inflexibilité de ses principes, je vous avoue que j'en doute beaucoup.

—Vous oubliez, mon cher Maurice, fit Robert en hochant la tête, que votre sœur est bien jeune et que, ne m'ayant rien

promis, elle ne doit absolument rien à ma mémoire. Vous avez tort d'ailleurs de juger si mal M. le duc de Sauves. Il n'est pas moins sévère que loyal sans doute, mais je lui crois l'âme généreuse et en temps un sentiment trop vif des lois de l'éternelle justice, pour pouvoir admettre qu'il veuille persister toujours dans un ressentiment.

—Mon pauvre Robert, Dieu veuille que ce ne soit pas là une illusion! Qui donc aura le pouvoir de ramener M. le duc de Sauves, lorsque ce femme l'a tenté en vain?

—Je l'ai tenté aussi, moi, je lui ai écrit.

—Mais il ne vous pas répondu, mon ami, et il ne vous répondra pas.

—Qu'en savez-vous, Maurice? Et un sourire mélancolique illumina un instant encore le pâle visage du condamné.

—Boutez, Maurice, ajouta-t-il, au point où j'en suis, je n'ai plus rien à vous cacher. J'ai vu M. de Sauves. Sur mon instantané prière, il a consenti à venir me visiter dans ma prison. Je ne lui ai rien laissé ignorer de tout ce que j'avais appris sur le mystère de ma naissance, et j'ai su par lui que madame de Sauves elle-même, que ma mère lui avait tout avoué. J'ai eu temps à M. de Sauves ma résolution.

—Et il l'a approuvée?

—Oui.

—Mais que vous a-t-il promis pour la duchesse?

Bryson, Graham & Cie.

Grande Reduction

Vente Semi-Annuelle

Marchandises d'Habillement et Soieries.

Ce sera une grosse saison pour notre Département de Marchandises d'Habillement. Un prix général de vente sur tout le surplus dans les autres lignes. Il est étonnant ce que peuvent faire les entreprises d'affaires. Ici, dans cette saison communément appelée, la saison morte, quand d'autres marchands n'ont que des fonds de magasin en mains, vous trouverez chez Bryson, Graham & Cie. un grand et complet stock de marchandises les plus fraîches et les plus nouvelles.

Il y a des dollars à économiser dans l'achat des marchandises d'habillement et surtout sur l'achat, dans la grande ligne des Soieries Noires et de couleurs. Ici, pleine valeur et satisfaction.

Pure Soie noire de Surah à 65c. et 75c. Pure Soie de Pengee de toutes couleurs et toutes nuances, à 55c. la verge. Une ligne spéciale de Soieries de Surah de toutes couleurs et de toutes grandeurs à 50c. la verge.

Vente de coupons de Soie et de Velours au plus bas prix.

Bryson, Graham & Cie.

146, 148, 150, 152 et 154 Rue Sparks.

Avis aux Consommateurs Les PRODUITS de la PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND 207, rue St-Honoré, à PARIS

LES BOUVIERS NÉBROISES QUI EMPLOIENT LA SOLUTION PAUTAUBERGE AU CHLORHYDRO-PHOSPHATE DE CHAUX CROÛTÉ

THE GUTTA PERCHA RUBBER CO. OF TORONTO. BELTING, PACKING, HOSES, CLOTHING, HOSE

Solution d'Antipyrine de TROUETIÉ CONTRE Migraines, Maux de Tête, Névralgies, Coliques, Asthme, Emphysème, Goutte, Rhumatisme, Sciatique et DOULEURS en général.

PLUS D'ASTHME Oppression, Catarrhe, par le FOUDES CLERY. A obtenu les plus hautes récompenses. Dépôt dans toutes les pharmacies.

MUNN & CO. SCIENTIFIC AMERICAN AGENCY PATENTS

LINIMENT GÉNEAU 35 ANS DE SUCCÈS Seul TOPIQUE remplaçant le FEU sans douleur ni chute du poil.



KENDALL'S SPAVIN CURE. The Most Successful Remedy ever discovered, as it is certain in its effects and does not cause local prostration.

KENDALL'S SPAVIN CURE. HELLEN, MONTANA, Jan. 1, '90. Gentlemen: I take pleasure in letting you know that I have used your Kendall's Spavin Cure for a very bad case of Spavin on my horse and with the result that I can recommend it to the public for what I have tried it. I would have lost considerable money. After the cure I sold my team for \$500. Hereafter I use none but Kendall's Spavin Cure and prize it highly. DEDAS HODGE.

KENDALL'S SPAVIN CURE. STREETSVILLE, P. Q., May 3, 1890. Gentlemen: I have used your Kendall's Spavin Cure for Spavins and also in a case of lameness and stiff joints and found it a sure cure in every respect. I cordially recommend it to all horsemen. Very respectfully yours, CHARLES J. BLACKALL.

KENDALL'S SPAVIN CURE. PEESBORO, ONT., March 3, '90. Gentlemen: I have used your Kendall's Spavin Cure successfully. I have used your Kendall's Spavin Cure for Spavins and also in a case of lameness and stiff joints and found it a sure cure in every respect. I cordially recommend it to all horsemen. Very respectfully yours, CHARLES J. BLACKALL.

SOLD BY ALL DRUGGISTS.

Warner's Safe Cure Cures Symptoms of many Diseases by curing Kidney Disease

John Murphy & Cie.

Importateurs de Marchandises Seches de Fantaisie et de Haute-Nouveauté.

66 et 68 rue Sparks.

Reparations dans notre Magasin de Devant.

Une devanture gracieuse va bientôt remplacer celle qui existe actuellement. Avant d'y laisser commencer les réparations,

Nous offrons encore de plus grandes Attractions.

Voici un exemple des bonnes occasions à rencontrer chez nous, 30 Douzaines d'Ombrelles et d'En-cas pour Dames, toujours vendus \$1.00, \$1.25 et 2.00.

Offerts à 25c. chaque. Vente d'Eté à Bon Marché. Vente d'Eté à Bon Marché. Vente d'Eté à Bon Marché en pleine marche.

Reductions d'un Bout à l'autre de nos Magasins.

Vendredi prochain, de nouvelles marchandises seront annoncées.

John Murphy & Cie.

Ottawa et Montreal.

G. PHILBERT.

IMPORTATEUR

TAPISSERIES

Americaines, Anglaise, Ecosaises

— Coir des rues —

Dalhousie et Saint-Patrice

OTTAWA

Peintres préparées, Peinture, Tapisseries, Vitres, Mastic, Pinceau, Huile, Etc.

ARTICLES

De Peinture en General

ABONNEMENT LE CANADA Journal Quotidien du

Un An en Ville \$3.00 Un An par la Poste \$3.50

12eme. ANNEE

LES FETES Du Centenaire de

SALZBOURG

Dans quelques heures la ville de Salzbourg, qui, par la mémoire de ses et plu à revêtir pendant plusieurs jours le costume de fête qu'on puisse rêver, cette qui, pour fêter son grand long-temps sa physionomie enchanteresse, des jours Le souvenir, cependant écoulés restera longtemps temps, j'en suis sûr, grand cœur de tous ceux qui bonheur d'assister à ce grandiose d'une coquette brant avec un enthousiasme spontané incomparable naire de l'homme qui l'a Du premier jusqu'au de le programme des fêtes avec une exactitude rigoureuse un entrain charmant.

Je passe sur le discours foudroyant de l'Université d'hui transformé en Hirschfeld, un professeur nu à Vienne, a prononcé à l'occasion de la réceptions à la fête. Un passage de son discours a été l'objet de applaudissements: il a seul homme pouvait être à Mozart, de nos jours, dont l'appréciation sur un modèle de critique, c'est notre illustre maître Glogner. Un tonnerre d'applaudissements a salué ces paroles. Ce qu'on a écrit de ces commencements de fêtes est abondant. Les journaux allemands consacrent un part leur rez de chaussée phes lyriques inspirées et écrites en son honneur. La plus remarquable de toutes est à coup sûr qu'avant la représentation de Figaro est venu réscène M. Reinisers. Elle leur M. le baron Von Be sonné litte artistique très Vienne.

Quant aux concerts dont le premier était de l'ouverture, de duos et de Flûte enchantée, du concert bémol et de la symphonie mineure, de Mozart, les fragments du Così fan tutto, l'ouverture de Sériel, de la de Jupiter, du même Mozart révéla merveilleusement absolument impossible l'enthousiasme des assistés les un contre les autres vaste salle d'honneur de

La haut, sur l'estraade, philharmonique de Vienne, sée des principaux artistes chrestre de l'Opéra, — au trois cents environ, — l'veille sous la direction homme rond, gros, cour myope qui ne dirige pas mais du regard, qui sans amener son orchestre à la plus-élevée du beau, du mieux, et lui faire franch cultes dont les compositions zart fourmillent.

Le chef d'orchestre inc'est Wilhelm Jahn, di l'Opéra de Vienne, l'afabonhomie même. Mass voué une amitié si d'échange des services qu rendait en montant avec en exécutant avec l'art souvient sa Manon, que, nouvel opéra du maître va, comme témoignage de naissance, être d'abord r Vienne, avant de l'être à Bertrand.

On a visité pendant les tous les endroits illustrés zart, la petite maison composa la Flûte enchan cette maison n'a rien de sauf qu'elle est très co stituée dans un jardin, tagne des Capucins. L'espace me manquant ler de l'Album Mozart, de

FEUILLETON du CANADA

UN MYSTERE

LA MÈRE ET L'AMANTE

SIXIÈME SÉRIE DE "LA FEMME MYSTÉRIEUSE."

JUDITH CHEZ HOLOPHERNE

(Suite) —C'est vrai. D'ailleurs l'attitude qu'il a prise vis-à-vis du ministère lui interdit toute espèce de démarche. Mais qu'importe! nous trouverons bien d'autres protections pour ce pauvre Robert, n'est-ce pas, mon colonel? —Oui, répondit M. de Montmagny avec des yeux presque hagards, nous le sauverons; il le faut!

—Grâce au ciel, reprit Maurice, nous avons quelques jours devant nous, jusqu'à ce que le conseil de révision ait examiné le pourvoi. —J'ai renoncé à me pourvoir, fit Robert avec un grand calme, et puisque la sentence est prononcée, plus tôt elle sera exécutée, mieux cela vaudra. A quoi bon ce pourvoi d'ailleurs? Le conseil de révision n'a d'autre tâche à remplir, vous le savez, que d'examiner si toutes les formalités prescrites par la loi ont été scrupuleusement suivies. En admettant, ce qui est fort douteux, que je sois revêtu d'un autre conseil de guerre, que gagnerais-je à cela? Une prolongation d'agonie. Je n'en veux pas.

—Inexorable! balbutia Chalandray en échangeant avec le colonel un regard plein de consternation. —Pardonnez-moi, mon cher camarade, reprit le condamné, si je vous afflige en vous parlant ainsi. J'ai à cet égard un parti pris, et il est irrévocable. Vous n'ignorez pas, ajouta-t-il avec un faible sourire, que je suis parfois un peu étourdi. C'est un de mes défauts. Donc, mon colonel, souffrez que je vous fasse mes adieux. Vous aussi, mon pauvre Bougnier, mon vieux camarade, embrassez-moi! Dites à votre fille, au père Delphin, que je suis bien reconnaissant de toutes leurs attentions pour moi pendant que j'étais au moulin. Embrassez aussi pour moi votre chère et bonne Lucienne, qui a si bien pris soin de son enfance, et en compensation du chagrin que ma mort va vous causer, puisse Dieu rendre la santé du corps et de l'esprit à votre excellente femme! Ou vous remercie le peu que je possède, ma montre, mes effets. Vous me pardonnez, n'est-ce pas, les injustes soupçons, les calomnies même dont j'ai été pour vous la cause, mon cher Bougnier, et j'espère que, quand vous penserez à moi, la bas, au moulin, ce sera comme à un ami qui n'a cessé de vous chérir tous ainsi que vous avez la bonté de le chérir à moi-même. Adieu! Bougnier! adieu et merci encore une fois, mon colonel! J'ai à causer avec Maurice et vous demande la permission de rester avec lui.

La-dessus Robert fit signe à M. de Chalandray d'emmener le vieux réchaud des logis, qui pleurait à chaudes larmes et semblait ne pouvoir s'arracher de ce domicile, où il pensait bien qu'il allait laisser une bonne partie de sa vie; puis, s'étant incliné devant M. de Montmagny, le jeune officier lui tendit cette fois spontanément la main. Cette main, le colonel la saisit et la retint serrée entre ses doigts par une étreinte si convulsive, on eût dit qu'il se débattait dans une tentation bien violente, et peu s'en fallut que, se jetant aux pieds du condamné, il ne lui révélât ce qu'il n'avait pas osé révéler à la duchesse; peu s'en fallut que, par un renversement de toutes les lois de la nature, on ne vit le père implorer en suppliant le pardon de son fils. Mais déjà Maurice, qui avait reconduit le vieux maréchal des logis jusqu'à la porte de la prison, rentrait

dans la cellule: M. de Montmagny recula devant la nécessité de rendre un étranger témoin de son humiliation, en même temps que d'un pareil aveu; il leva les yeux au plafond, poussa un profond soupir, et sortit à pas lents et tout courbé. Dans l'espace de quelques heures, on eût dit qu'il avait vieilli de dix années.

Cette paternité, dont il eût été si fier, si lui avait été permis de la confesser, il venait de l'acheter par des larmes de sang, et voilà qu'à peine acquise elle lui échappait! Il retrouvait son fils, après en avoir été le persécuteur; pour devenir finalement son bourreau.

M. de Montmagny, était le premier mari d'Hélène, qui, après l'avoir abandonnée, était entré dans la vie, sans savoir ce qu'elle était devenue sa femme, après que son mariage fut annulé. Mais, il la reconnaissait son fils.

En proie, à un douleur profonde, et déjà sans doute à des remords bien cuisants, il courut chez le général commandant la division. Là, sans tenir compte des objections du condamné, et avec une exaltation inexprimable, il se mit à solliciter un sursis pour l'exécution, ajoutant, comme il l'avait déjà annoncé à Robert, qu'il voulait partir sur le champ pour Paris, qu'il irait trouver le ministre, le roi lui-même, et qu'il était prêt à offrir sa démission, pour obtenir la grâce de celui qu'il appelait maintenant sa victime.

Emu de pitié, le général lui donna l'assurance qu'il allait en référer sur le champ au ministre par le télégraphe; mais il fit observer en même temps à M. de Montmagny qu'il ne pouvait l'autoriser à se mettre en route avant d'avoir reçu la réponse du chef de l'armée. Le colonel parut se calmer un peu. Cependant l'élévation de ses traits, était telle que le général crut devoir inviter son aide de camp à le reconduire jusqu'à son logement.

Revenons au condamné. Demeuré seul avec Maurice, Robert quitta la chaise qu'il occupait et invita son ami à s'y asseoir, pendant que lui-même prenait place sur sa couchette.

—Pardonnez-moi, lui dit-il en même temps en affectant une teinte de gaieté qui n'avait jamais été dans son caractère; pardonnez-moi, mon cher camarade, si l'hospitalité que je vous offre ici ne ressemble bien peu à celle que j'ai reçue au château de la Roche d'Eon. C'est la faute du gouvernement, qui ne fait pas les choses avec luxe dans les prisons militaires. Voyez, je n'ai même pas de cigares à vous offrir. Mais nous avons si peu de temps à passer ensemble, car voici une journée qui sera sans doute bien courte pour moi, que vous ne vous apercevrez peut-être guère qu'on n'a pas ici précisément toutes ses aises. Donc, ne perdons pas un moment, et causons là, librement, tranquillement, comme d'habitude, mes amis, et sur tout comme deux hommes.

—Je le veux bien, répondit Maurice en faisant manifestement effort pour comprimer le chagrin qui oppressait son âme; mais mon cher Robert, tout en admirant votre sang-froid, permettez-moi de vous dire une dernière fois que celui qui s'abandonne à lutter jusqu'à la dernière extrémité pour sauver une existence chère à ses amis est au moins blâmable vis-à-vis d'eux. —Pardonnez-moi, reprit Robert; mais n'oubliez pas que depuis que je suis prisonnier, je n'ai pu autrement réfléchir sur tout cela? Songez donc un peu comme moi, mon cher camarade, que cet abandon de la vie, que vous semblez me reprocher comme une défection, devient une délivrance pour bien des personnes. N'est-ce pas là le seul moyen de renouer, dans un avenir plus ou moins prochain, un mariage depuis longtemps arrêté entre votre sœur et M. Gaston de Montmagny. Bien plus, moi-même, la situation de madame la duchesse de Sauves vis-à-vis de son mari se trouve complètement dégagée de tout ce qui était de nature à la troubler. Que puis-je désirer de mieux, en quittant ce monde que d'assurer le bonheur et la tranquillité de ceux à qui j'aime, pour qui ma présence a été constamment une cause d'inquiétude, quand elle n'a pas fait leur bonheur?

—Je connais ma sœur, répartit Maurice, et je serais bien trompé, si elle consentait jamais dorénavant à se marier. Quant à M. de Sauves, je voudrais espérer avec vous que votre mort le déterminera à se rapprocher de sa femme, mais d'après l'inflexibilité de ses principes, je vous avoue que j'en doute beaucoup. —Vous oubliez, mon cher Maurice, fit Robert en hochant la tête, que votre sœur est bien jeune et que, ne m'ayant rien

promis, elle ne doit absolument rien à ma mémoire. Vous avez tort d'ailleurs de juger si mal M. le duc de Sauves. Il n'est pas moins sévère que loyal sans doute, mais je lui croie l'âme généreuse et en temps un sentiment trop vif des lois de l'éternelle justice, pour pouvoir admettre qu'il veuille persister toujours dans un ressentiment. —Mon pauvre Robert, Dieu veuille que ce ne soit pas là une illusion! Qui donc aura le pouvoir de ramener M. le duc de Sauves, lorsque sa femme l'a tenté en vain? —Je l'ai tenté aussi, moi, je lui ai écrit. —Mais il ne vous pas répondu, mon ami, et il ne vous répondra pas.

—Et qu'en savez-vous, Maurice? —Laissez-moi tranquille! Et un sourire mélancolique illumina un instant sa face pâle, au point où j'en suis, je n'ai plus rien à vous cacher. J'ai vu M. de Sauves. Sur mon instantané prière, il a consenti à venir me visiter dans ma prison. Je ne lui ai rien laissé ignorer de tout ce que j'avais appris sur le mystère de ma naissance, et j'ai su par lui que madame de Sauves elle-même, que ma mère lui avait tout avoué. J'ai cru devoir annoncer en même temps à M. de Sauves ma résolution. —Et il l'a approuvée? —Oui. —Mais que vous a-t-il promis pour la duchesse? —Rien encore d'une façon précise; car cette dernière entrevoie qu'elle avait consenti à m'accorder à profondément blessé le duc, surtout après la promesse solennelle qu'elle lui avait faite de ne plus me revoir, tant que lui-même serait vivant. Pourtant il m'a semblé s'émouvoir à plusieurs reprises et je suis plein de confiance que pour ma mère dans l'avenir.

—Allons! au moins sous ce rapport, mon pauvre ami, je n'ai plus d'objections à faire; Main tenant, quelles sont vos dernières volontés et en quoi puis-je vous être bon encore à quelque chose? —Je désire, mon cher camarade, que ce soit vous qui vieilliez à tous les derniers détails. Je tiens à être inhumé avec ce livre d'un poète qui a été des nôtres, lui aussi, il y a vingt ans, m'a-t-on dit, ce livre qui a déterminé ma vocation au temps où je me préparais à en exercer une bien différente, et qui a été mon bréviaire depuis que je suis soldat. Vous le placerez dans mes mains, et puis vous m'avez sur mon cœur une boucle de cheveux que vous trouverez dans mon portefeuille. Ce sont des cheveux de ma mère, aux quels vous joindrez, si elle daigne y consentir, et si vous-même, Maurice, n'y voyez aucun inconvénient, une boucle de cheveux de votre sœur.

—Je vous promets, Robert, qu'il sera fait suivant votre désir. Est-ce tout? —C'est tout, mon cher Maurice. —Vous voulez que je vous quitte déjà? —Il le faut, mon ami, car j'ai besoin de voir recueillir un peu, avant de recevoir une visite suprême pour laquelle je n'aurais pas trop de tout couraige. —Je devine de quel il s'agit. Pauvre femme! Adieu, Robert! —Oh! non pas adieu, mais au revoir! car vous serez là-bas, Maurice, avec tout le régiment; et j'ai de bons yeux, je pourrais vous apercevoir encore une fois; et, si ma dernière pensée appartient à d'autres, mon dernier regard sera pour vous. Au revoir donc, mon ami, au revoir, et soyez heureux!

La-dessus, les deux officiers échangeaient ensemble une bonne et bien douloureuse étreinte; puis le condamné resta seul dans sa cellule, en proie à ses réflexions. Sans doute, il ne put alors s'empêcher de remarquer par quelle funèbre analogie cette visite qu'il attendait presque en tremblant se trouvait liée au souvenir d'une autre visite qu'il avait reçue au printemps précédent, dans sa chambre de l'hôtel d'Alger, lorsque blessé et déjà agonisant, il était condamné à mort. Dieu avait en pitié de lui cette fois là, parce que Dieu est bon et miséricordieux, mais à cette heure ce n'était plus dans la main de Dieu que reposait sa destinée: c'était dans la main des hommes, et il n'avait pas de grâce à attendre.

(A continuer)

—Je connais ma sœur, répartit Maurice, et je serais bien trompé, si elle consentait jamais dorénavant à se marier. Quant à M. de Sauves, je voudrais espérer avec vous que votre mort le déterminera à se rapprocher de sa femme, mais d'après l'inflexibilité de ses principes, je vous avoue que j'en doute beaucoup.

—Vous oubliez, mon cher Maurice, fit Robert en hochant la tête, que votre sœur est bien jeune et que, ne m'ayant rien

promis, elle ne doit absolument rien à ma mémoire. Vous avez tort d'ailleurs de juger si mal M. le duc de Sauves. Il n'est pas moins sévère que loyal sans doute, mais je lui croie l'âme généreuse et en temps un sentiment trop vif des lois de l'éternelle justice, pour pouvoir admettre qu'il veuille persister toujours dans un ressentiment.

—Mon pauvre Robert, Dieu veuille que ce ne soit pas là une illusion! Qui donc aura le pouvoir de ramener M. le duc de Sauves, lorsque sa femme l'a tenté en vain? —Je l'ai tenté aussi, moi, je lui ai écrit. —Mais il ne vous pas répondu, mon ami, et il ne vous répondra pas.

—Et qu'en savez-vous, Maurice? —Laissez-moi tranquille! Et un sourire mélancolique illumina un instant sa face pâle, au point où j'en suis, je n'ai plus rien à vous cacher. J'ai vu M. de Sauves. Sur mon instantané prière, il a consenti à venir me visiter dans ma prison. Je ne lui ai rien laissé ignorer de tout ce que j'avais appris sur le mystère de ma naissance, et j'ai su par lui que madame de Sauves elle-même, que ma mère lui avait tout avoué. J'ai cru devoir annoncer en même temps à M. de Sauves ma résolution.

Bryson, Graham & Cie. Grande Reduction DE Vente Semi-Annuelle SEMAINE SPECIALE POUR Marchandises d'Habillement et Soieries.

Ce sera une grosse saison pour notre Département de Marchandises d'Habillement. Un prix général de vente sur tout le surplus dans les autres lignes. Il est étonnant ce que peuvent faire les entreprises d'affaires. Ici, dans cette saison communément appelée la saison morte, quand d'autres marchands n'ont que des fonds de magasin en mains, vous trouverez chez Bryson, Graham & Cie. un grand et complet stock de marchandises les plus fraîches et les plus nouvelles.

Bryson, Graham & Cie. 146, 148, 150, 152 et 154 Rue Sparks.

Avis aux Consommateurs Les PRODUITS de la PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND 207, rue St-Honoré, à PARIS

SOLUTION PAUTAUBERGE AU CHLORHYDRO-PHOSPHATE DE CHAUX CRÉOSOTÉ

THE GUTTA PERCHA & RUBBER CO. OF TORONTO. BELTING, PACKING, HOSES, CLOTHING, ROSES

Solution d'Antipyrine de TROUETTE CONTRE Migraines, Mauve de Tête, Névralgies, Coliques, Asthme, Emphyseme, Goutte, Rhumatisme, Sciaticque et DOULEURS en général.

PLUS D'ASTHME Oppression, Catarrhe, par le "POUDRE CLERKE"

MUNN & CO. SCIENTIFIC AMERICAN AGENCY PATENTS

LINIMENT GÉNEAU 35 ANS DE SUCCÈS Seul TOPIQUE remplaçant le FEU sans douleur ni chute du poil.

KENDALL'S SPAVIN CURE The Most Successful Remedy ever discovered, as it is certain in its effects and does not irritate.

KENDALL'S SPAVIN CURE. I have used your Kendall's Spavin Cure for a very long time, and I can testify that it is very successful.

Warner's Safe Cure Cures Symptoms of many Diseases by curing Kidney Disease

John Murphy & Cie. Importateurs de Marchandises Seches de Fantaisie et de Haute-Nouveauté. 66 et 68 Rue Sparks.

Reparations dans notre Magasin de Devant. Une devanture gracieuse va bientôt remplacer celle qui existe actuellement.

John Murphy & Cie. Ottawa et Montreal.

G. PHILBERT. IMPORTATEUR TAPISSERIES Americaines, Anglaise, Ecossoises

Dalhousie et Saint-Patrice OTTAWA. Peintures préparées, Peinture, Tapisseries, Vitres, Mastic, Pinceau, Huile, Etc.

De Peinture en General